CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E177065** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 16/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/09/2017

Raison sociale : SAS KHALL MENUISERIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/06/2026

Capital : 1 000

1635 ROUTE DE LA BARRE DE MONTS
85230 BEAUVOIR-SUR-MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2026B00822

Siret : 832 105 555 00045

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5865888

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 06214312N-0002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 06214312N-0002

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/01/2024

Téléphone : 02 51 49 05 08 **Fax :**

Portable : 06 33 45 66 71

Responsabilité légale :
GOETSCHY KHALILE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.khall-menuiserie.fr

E-mail : khallmenuiserie@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 060 453 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)		02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 17:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E177065** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE **16/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/09/2017
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/06/2026
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2026B00822

Siret : **832 105 555 00045**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5865888
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 06214312N-0002
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 06214312N-0002
Situation fiscale et sociale : A jour au 23/01/2024

Raison sociale : **SAS KHALL MENUISERIE**

1635 ROUTE DE LA BARRE DE MONTS
85230 BEAUVOIR-SUR-MER

Téléphone : 02 51 49 05 08 **Fax :**
Portable : 06 33 45 66 71

Site Internet : www.khall-menuiserie.fr
E-mail : khallmenuiserie@gmail.com

Responsabilité légale :
GOETSCHY KHALILE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/07/2026
o Fenêtres de toit	02/07/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/07/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/07/2026
o Isolation des combles perdus	02/07/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	02/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 17:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.